



Manifestation spécialisée nationale sur la protection juridique dans la loi révisée sur l'asile : programme

Date : 28 mars 2018, de 10 h 00 à 16 h 00
Lieu : Stade de Suisse, Berne
Direction : Mario Gattiker, secrétaire d'État aux migrations

Objectifs :

- Assurer l'uniformité du niveau de connaissance de tous les acteurs concernés
- Les sensibiliser aux besoins, aux exigences et à la formation requis par le conseil et la représentation juridique
- Leur communiquer le calendrier et la suite des opérations

Horaire	Thème	Intervenants
<i>À partir de 10 h 00 Arrivée, café</i>		
10 h 30 – 11 h 00	Révision de la loi sur l'asile <ul style="list-style-type: none">• objectifs• nouveau cadre	Mario Gattiker, secrétaire d'État aux migrations
11 h 00 – 12 h 00	Changements dans la procédure d'asile <ul style="list-style-type: none">• principales nouveautés dans la procédure d'asile• dispositions d'exécution relatives à la protection juridique	Pascale Probst, cheffe suppléante de l'État- major Affaires juridiques
<i>Pause (buffet)</i>		
13 h 30 – 14 h 30	Exigences et tâches liées à la protection juridique <ul style="list-style-type: none">• conseil et représentation juridique• expériences actuelles	Thomas Segessenmann, adjoint juridique du Domaine de direction Asile Nora Schönborn, adjointe juridique de la Divi- sion Phase de test
14 h 30 – 15 h 00	Formation à la protection juridique <ul style="list-style-type: none">• élaboration d'offres spécifiques	Alberto Achermann, professeur de droit des migra- tions à l'Université de Berne Joel Müller – avocat/assistant à l'Université de Berne
15 h 00 – 15 h 30	Garantie de la prestation de la protection juridique <ul style="list-style-type: none">• mise au concours et habilitation• calendrier	Mathias Stettler, chef suppléant du Domaine de direction Planification et res- sources
15 h 30 – 16 h 00	Questions et discussion	
<i>Petit apéritif</i>		

